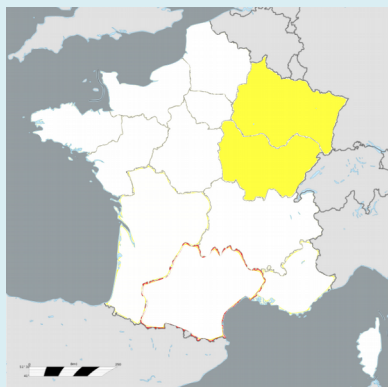


« Quiétude Altitude » PNR Ballons des Vosges (Gestion des espèces ; Communication et sensibilisation / 34 sites concernés)

Identité du site Natura 2000



Localisation : Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté ; Haut-Rhin, Haute-Saône, Vosges et Territoire de Belfort

Superficie : 68 872 ha

Nb de communes : 197

Autre statut de protection :
PNR Ballons des Vosges

Pressions identifiées :
dynamique d'évolution des paysages, développement de l'urbanisation, déprise agricole, projets d'infrastructures,...



MOTS CLES - *Quiétude ; partenariat ; communication*

Milieu(x) concerné(s)	Type(s) d'actions
<input type="checkbox"/> Milieux marins	<input type="checkbox"/> Gestion des habitats
<input type="checkbox"/> Milieux littoraux	<input type="checkbox"/> Gestion des espèces
<input type="checkbox"/> Milieux aquatiques continentaux	<input type="checkbox"/> Gestion des activités
<input type="checkbox"/> Milieux humides	<input type="checkbox"/> Données et connaissances
<input type="checkbox"/> Milieux ouverts	<input type="checkbox"/> Stratégie et planification
<input type="checkbox"/> Milieux boisés	<input type="checkbox"/> Financement et appels à projets
<input type="checkbox"/> Milieux souterrains	<input type="checkbox"/> Formation
<input type="checkbox"/> Milieux agricoles	<input type="checkbox"/> Coopération et partenariats
<input type="checkbox"/> Zones bâties, sites industriels et autres milieux artificiels	<input type="checkbox"/> Droit et contrôle
<input type="checkbox"/> Autres (complexes d'habitats)	<input type="checkbox"/> Communication et sensibilisation
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Recherche et développement

Activité(s)	Groupe(s) d'espèces
<input type="checkbox"/> Agriculture, foresterie, pêche professionnelle	<input type="checkbox"/> Mammifères
<input type="checkbox"/> Aménagement du territoire et urbanisme	<input type="checkbox"/> Oiseaux
<input type="checkbox"/> Politique & gouvernance	<input type="checkbox"/> Amphibiens et reptiles
<input type="checkbox"/> EEDD	<input type="checkbox"/> Escargots et autres mollusques
<input type="checkbox"/> Gestion d'espaces naturels	<input type="checkbox"/> Poissons
<input type="checkbox"/> Sports et loisirs	<input type="checkbox"/> Crabes, crevettes, cloportes et mille-pattes
<input type="checkbox"/> Industries	<input type="checkbox"/> Insectes et araignées
<input type="checkbox"/> Transport et infrastructures	<input type="checkbox"/> Plantes, mousses et fougères
	<input type="checkbox"/> Champignons et lichens
	<input type="checkbox"/> Autres

Contexte de l'action

L'action « Quiétude altitude » a lieu dans le Parc naturel régional (PNR) des Ballons des Vosges. Ce PNR abrite 34 sites Natura 2000

soit 24% du PNR, 68 872 hectares. Parmi ces sites, 6 sont désignés au titre de la directive Oiseaux et 28 au titre de la directive Habitat Faune Flore. Ces sites sont animés en majeure partie par six animateurs Natura 2000 du Syndicat Mixte du Parc. La partie alsacienne du PNR des Ballons des Vosges accueille 7 des sites Natura 2000, la partie franc-comtoise en accueille 8 et la partie lorraine, 19. Au sein du massif forestier, ces sites offrent une diversité de milieux naturels, avec en altitude : des prairies d'altitude, des tourbières, des cirques glaciaires, des falaises rocheuses, des éboulis, des lacs et des rivières, et dans les vallées : des prairies, des pâturages, des vergers, des vignobles et des pelouses calcaires. Cet espace a été défini pour préserver la présence de chiroptères notamment *Miniopterus schreibersii*, présent en Alsace, uniquement sur ce site. Les forêts sont réparties selon un étagement d'origine climatique : les forêts feuillues en piémont, la forêt mélangée de sapin et de hêtre sur les versants et sur les parties sommitales au climat subalpin : une forêt de feuillus dominée par le hêtre. Les forêts de hêtres et de sapins des versants accueillent des espèces d'intérêt communautaire : *Lynx lynx*, *Tetrao urogallus*, *Cervus elaphus*, *Rupicapra rupicapra*, *Martes martes* et *Canis lupus*. Une gestion sylvicole favorisant la production de gros bois, conservant des arbres morts favorables à la biodiversité et favorisant les essences locales constitue une solution de gestion pour préserver ces forêts vosgiennes. Les forêts alluviales jouent un rôle écologique de premier ordre : régulation et épuration des eaux, maintien des berges... et hébergent *Austropotamobius pallipes*. Il existe des centaines de tourbières principalement sur le versant lorrain en altitude et sur le plateau des milles étangs, où y logent *Boloria aquilonaris* et *Nuphar pumila*. Les communautés végétales des falaises et des parois abruptes des versants alsaciens constituent des refuges pour de nombreuses espèces telles que *Corvus corax*, *Falco peregrinus* et *Bubo bubo*. Les chaumes (landes et pelouses arides), favorisées par la déforestation menée à des fins agropastorales, abritent 500 espèces végétales dont quinze espèces d'orchidées et constituent des lieux de prédilection pour de nombreux insectes. Elles constituent des stations refuges pour les espèces chassées de la plaine par l'intensification des pratiques agricoles mais accueillent aussi des espèces d'origine méditerranéenne ou d'Europe centrale. Ce réseau de landes et pelouses appelé « chaumes » est fragile : l'apport de fertilisants les détruit et les sols sont sensibles à l'érosion due au piétinement dans les zones surfréquentées. La conservation de ces landes est directement liée au maintien d'une agriculture extensive ainsi qu'à la maîtrise de la fréquentation.

Présentation de l'action

Enjeux et objectifs

L'action « Quiétude Altitude » a été réalisée pour répondre à la surfréquentation des sites Natura 2000. Le PNR des Ballons des Vosges est l'un des parcs les plus peuplés de France, proche de grandes villes, de nombreuses personnes habitent à moins de deux heures de route du parc. D'une part le parc propose des kilomètres de sentiers balisés, d'autre part il accueille des espèces très sensibles au dérangement. Ainsi, le PNR, en partenariat avec les acteurs de territoire, a défini trois niveaux de zones de quiétude (zone de sensibilisation, de canalisation et quiétude) dans le cadre de la rédaction des Docobs des sites Natura 2000. Ces zones de quiétude ont été validées en COPIL. Le programme « Quiétude altitude » s'inscrit dans ce contexte, les différents types de zones de quiétude ont été fusionnés afin de créer un unique zonage de quiétude. L'action « Quiétude Altitude » a été mise en place pour répondre aux enjeux de préservation de la faune, pour limiter le stress, la fuite, l'abandon des nichées, générés par chaque dérangement et ainsi soutenir la survie des espèces les plus sensibles. Le mot d'ordre de l'action est : « *La Quiétude altitude c'est respecter la tranquillité des animaux craintifs. J'adapte mon comportement dans la nature pour ne pas les déranger.* ». L'action « Quiétude Altitude » a comme objectif de promouvoir une meilleure conciliation des usages de la nature avec le respect la tranquillité de la faune sauvage. L'objectif est d'encourager une utilisation respectueuse de l'espace naturel en faisant connaître les zones de quiétude et en favorisant de bons réflexes à adopter dans la nature pour préserver le calme nécessaire à la faune pour survivre. Ces « bons réflexes nature » sont au nombre de cinq :

1. Prendre connaissance des zones de quiétude et de la réglementation des espaces protégés
2. Privilégier les itinéraires balisés dans les zones de quiétude
3. Respecter le silence de la nature



4. Tenir son chien en laisse
5. Privilégier les activités en journée

L'action « Quiétude Altitude » consiste en la création et la diffusion d'outils de communication destinés aux professionnels du tourisme et des loisirs pour leur permettre de relayer les messages de sensibilisation auprès du grand public. Parmi ces outils, une carte interactive des zones sensibles a été réalisée et mise à disposition en ligne sur le site internet de l'action. Un cahier des charges pour l'organisation d'événement dans la nature intitulé « Cahier des charges pour une manifestation Sauvagement responsable ! » a été rédigé à destination de toutes manifestations pouvant porter atteinte à la faune sauvage : manifestation sportive, exploitation forestière, chasse, etc.

Type d'action : Communication/sensibilisation/animation

Dates :

Sites Natura 2000 concerné

- > Collines sous-vosgiennes
- > Hautes Vosges
- > Vosges du Sud
- > Promontoires siliceux
- > Sites à chauves souris des Vosges haut-rhinoises
- > Secteur Tanet-Gazon du Fai
- > Chaumes du Hohneck, Kastelberg, Rainkopf, et Charlemagne
- > Tourbière de Machais et cirque de Blanchemer
- > Massif du Grand Ventron
- > Massif de St Maurice et Bussang
- > Vallée de la Meurthe du collet de la Schlucht au Valtin et Rudlin
- > Ruisseau et tourbière de Belbbriette
- > Massif de Haute Meurthe, défilé de Straiture
- > Tourbière de Lispach
- > Massif de Vologne (défilé de Kertoff, tourbières des Grandes Ronces et Hautes Pinasses)
- > Forêt domaniale de Gérardmer-Ouest (La Morte Femme, Faignes de Noir Rupt)
- > Tourbière du Champâtre
- > Tourbière de Jemnaufaing
- > Forêts et étangs du Bambois
- > Massif forestier de Longegoutte
- > Confluence Moselle-Moselotte
- > Mines de Mairelle, de Château Lambert, Réseau Jean Antoine
- > Gites à chiroptères autour de Saint-Dié
- > Forêts, landes et marais de la Région des Ballons d'Alsace et de Servance
- > Plateau des Mille étangs
- > Vallée de la Lanterne
- > Forêts et ruisseaux du Piémont Vosgien
- > Etangs et vallées du Territoire de Belfort
- > ZPS Hautes-Vosges, Haut-Rhin
- > ZPS Ried de Colmar à Sélestat, Haut-Rhin
- > ZPS du Massif vosgien
- > ZPS Vallée de la Lanterne
- > ZPS Réserve naturelle des Ballons Comtois en Franche-Comté
- > ZPS Etangs et vallées du Territoire de Belfort

Habitats et espèces d'intérêt communautaire ciblées par cette action

Oiseaux visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

Tetrao urogallus

Falco peregrinus



Corvus corax
Bubo bubo

Mammifères visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

Myotis bechsteinii
Myotis myotis
Myotis emarginatus
Rupicapra rupicapra

Description détaillée

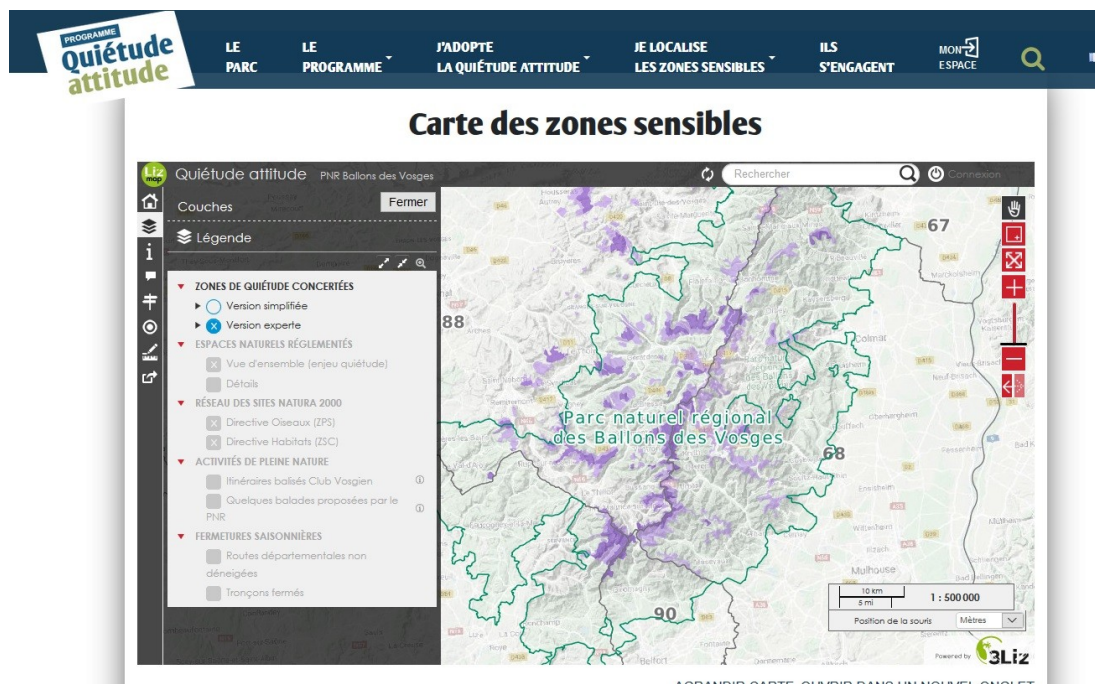
Dates	Étapes et réalisations mises en œuvre	Outils et données mobilisés
2011	Validation du DOCOB des sites Natura 2000	Concertation
2015 - 2016	Mise en place du programme « Quiétude Altitude » <ul style="list-style-type: none">Réflexion commune avec le PNR du Haut-Jura sur la thématique de la quiétudeAppel d'offre public pour le prestataire chargé de la communication : Choix de la Patte Blanche, une agence de communication qui travaille régulièrement avec des PNR et qui est spécialisée dans la communication engageanteEnquête de terrain réalisée par l'agence de communication, portant sur le niveau d'acceptabilité de l'action :<ul style="list-style-type: none">réalisation de 10 entretiens semi-directifs auprès des acteurs locaux (responsables de station de ski, accompagnateurs en montagne, responsables de magasins de sport etc.)construction d'un entretien directif sous forme de questionnaireenvoi du questionnaire à près de 600 acteurs socio-économiques du territoiretaux de réponse important au questionnaire : atteste d'un intérêt pour l'actionrésultats du questionnaire : les acteurs manquent d'informations et sont demandeurs de connaissances pour informer leur clientèleElaboration d'un plan de stratégie de communication	Entretiens semi-directifs ; Questionnaire directif
2016 - 2017	Réalisation du premier outil de communication : le site internet <ul style="list-style-type: none">Inscription et validation du second volet de l'action à la programmation annuelle du parc et par les financeurs, et signature des conventionsAppel d'offre public pour le prestataire chargé de la communication : l'agence de communication Patte Blanche remporte l'offreRéalisation du site internet de l'actionCréation des contenus textuels du sitePropositions des "cinq bons réflexes à adopter"Communication par courriel auprès des partenaires	Codage : réalisation d'un site internet

<p>2017 - 2018</p>	<p>Réalisation du deuxième outil de communication : la carte interactive</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inscription et validation du second volet de l'action à la programmation annuelle du parc et par les financeurs, et signature des conventions • Appel d'offre public pour le prestataire chargé de la communication : l'agence de communication Patte Blanche remporte l'offre • Inauguration du site internet • Réalisation de la carte interactive de localisation des zones de quiétude : https://quietudeattitude.fr/je-localise-les-zones-sensibles/#cartographie • Validation par l'ensemble des gestionnaires d'espaces naturels • Communication par courriel auprès des partenaires 	<p>Carte interactive</p>
<p>2019</p>	<p>Réalisation du troisième outil de communication : la documentation papier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inscription et validation du second volet de l'action à la programmation annuelle du parc et par les financeurs • Appel d'offre public pour le prestataire chargé de la communication : l'agence de communication Patte Blanche remporte l'offre • Création de dépliants • Création d'une carte papier inspirée des cartes topographiques de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), représentant au recto tout le territoire des zones de quiétude et au verso une synthèse de la réglementation • Communication par mails auprès des partenaires 	<p>Logiciels de DAO ; Impression de documentation papier</p>
<p>2020</p>	<p>Réalisation du quatrième outil de communication : module à destination des événements sportifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inscription et validation du second volet de l'action à la programmation annuelle du parc et par les financeurs • Appel d'offre public pour le prestataire chargé de la communication : l'agence de communication Patte Blanche remporte l'offre • Création d'un module à destination des organisateurs de manifestation sportive dont l'objectif est qu'ils puissent inscrire le tracé des trails et ainsi se positionner par rapport aux zones de quiétude avant d'exporter ces données • Communication par mails auprès des partenaires 	<p>Module à disposition des sportifs</p>

Illustrations



Extrait du site internet de l'action « Quiétude altitude » : présentation des cinq bons réflexes



Extrait du site internet de l'action « Quiétude altitude » : la carte interactive des zones sensibles

Animation

Dispositif de coordination, pilotage, animation du projet

L'action « Quiétude altitude » est coordonnée par le PNR des Ballons des Vosges et par ses partenaires techniques et financiers. Le programme de communication est élaboré au cours d'une réunion annuelle avec l'ensemble de ces acteurs et les financeurs. Le PNR communique auprès d'eux par courriels afin de les tenir informer des avancées de l'action. L'action est aussi présentée et discutée lors des COPIL du plan régional pour la protection du grand tétras, le programme « quiétude altitude » est inscrite dans le plan régional.

Partenaires du projet

Partenaires	Spécificités
Munster Bike Club Bureau Montagne Ballon d'Alsace Sens a sons nature Territoire Sport Nature Trail de la Vallée des Lacs Nat'Connect Amis de la Nature France Philippe Beaud UMIH Haut-Rhin Eric Brisbare Comité du Monument National du Hartmannswillerkopf	Partenaires ressources : relais sur le terrain du programme "Quiétude altitude", ils s'engagent à respecter les "bons réflexes" et à diffuser les outils du programme à leur réseau et à leurs clients

<p>Région, départements, communes, EPCI Chambres consulaires ONF Monde de la chasse Conseils économiques et sociaux Associations (aménagement, environnement, culture, sports, loisirs & éducation, économie-tourisme)</p>	<p>Partenaires techniques : aide à la réalisation des documents de communication</p>
<p>Région Grand Est Région Bourgogne - Franche Comté Conseil Départemental du Haut Rhin Conseil Départemental des Vosges Conseil Départemental de Haute Saône Conseil Départemental du Territoire de Belfort République Française Massif des Vosges</p>	<p>Partenaires financiers</p>

Évaluation et suivi de l'action

Modalités de suivi

Les animateurs suivent l'action à partir du nombre de visites du site internet

Dispositif d'évaluation

L'action « Quiétude altitude » étant encore récente, les animateurs n'ont pas encore évalué l'action.

Coût de l'opération et financement

Projets	Financeurs
Outils de communication du programme "Quiétude altitude"	FEADER
	DREAL Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté
	Conseils départementaux du Haut Rhin des Vosges, de Haute Saône, et du Territoire de Belfort
	Commissariat du Massif des Vosges

Bilan de l'action

Points forts et clés de réussite	Limites, difficultés rencontrées
----------------------------------	----------------------------------

- Nombreux retours positifs
- Communication efficace sur les enjeux quiétude
- Cohabitation adéquate entre les enjeux quiétude et de fréquentation du PNR
- S'appuyer sur des structures relais : selon les propos de l'animateur Natura 2000 : *"c'est assez important d'impliquer les professionnels et de travailler en lien avec eux sur le projet. C'est peut-être le point le plus important"*

- Etendue du territoire

Perspectives

Les perspectives à venir sont la création de nouveaux outils de communication utilisant l'humour. Une campagne grand public va être menée, des affiches sur un thème humoristique vont être conçues et seront placées dans les stations de ski et les villes proches des zones de quiétude. Des vidéos de sensibilisation vont être réalisées et publiées sur Youtube. L'ensemble des outils seront diffusés à travers les réseaux sociaux. L'objectif suivant est de construire des partenariats avec les autres PNR de la région Grand Est afin de créer une unité à l'échelle de la région Grand Est.

Transposabilité de la démarche

Cette action est facilement transposable, d'autres structures peuvent s'appropriier ces enjeux et les décliner et les adapter à leur territoire.

Conseils pour la réalisation d'une action similaire

Afin de réaliser l'action au mieux il apparaît important pour l'animateur Natura 2000 de commencer par déterminer les zones sensibles afin de définir un zonage cohérent. L'objectif est de le co-construire avec les acteurs locaux, afin de s'assurer qu'il soit accepté. Il faut ensuite choisir les bons réflexes à adopter, pas trop nombreux. Enfin, il faut trouver les bons outils de communication pour toucher un public large.

Pour aller plus loin

Documents complémentaires

Site internet de l'action Quiétude Altitude : <https://quietudeattitude.fr/>

Site internet de l'agence de communication Patte Blanche : <https://www.patte-blanche.com/>

Contact

Antoine ANDRE

Fonction : Coordinateur du programme Quiétude Attitude

Adresse mail : a.andre@parc-ballons-vosges.fr

Numéro de téléphone : 03 89 77 90 20